



CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

Les Petits Bonheurs

ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRALES

TABLE DES MATIÈRES

Orientation pédagogique générale

1^{ère} partie : Fondements pédagogiques

Introduction	p. 4
Notre mission professionnelle	p. 5
Valeurs privilégiées	p. 5
L'affection et la tendresse	p. 6
L'autonomie	P. 7
La collaboration personnel-parents	P. 8
La confiance en soi vers l'estime de soi	p. 9
La curiosité et l'expression créatrice	p. 10
L'entraide et la coopération	P. 11
Le lien enfant-adulte	p. 12
Le pacifisme	p. 13
Le respect de soi, des autres et de l'environnement..	p. 14

2^{ème} partie : L'application pédagogique

INTRODUCTION	p. 17
CHAPITRE 1- L'organisation générale	p. 17
1.1 La planification	p. 17
1.2 Le programme éducatif	P. 17
1.2.1 Les principes de base	p. 17
1.2.2 Moyens d'application des principes de base	p. 18
CHAPITRE 2- Attitudes et interventions favorisées	p. 20
CHAPITRE 3- Intégration des enfants avec des besoins particuliers	p. 21
CHAPITRE 4- Implication et collaboration des parents	p. 22
CHAPITRE 5- L'organisation au quotidien	P. 23
5.1 Description des termes et types d'activités	p. 23
5.2 Volet alimentation	p. 24
5.3 Organisation de l'horaire des poupons (0-18 mois).....	p. 24
CONCLUSION	p. 25
BIBLIOGRAPHIE	p. 26

PREMIÈRE PARTIE



CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

Les Petits Bonheurs

FONDEMENTS PÉDAGOGIQUES

Introduction

Ce document sur les fondements pédagogiques a été pensé et conçu pour servir de base au travail des éducatrices de notre C.P.E. dans le volet installation. C'est un outil pour soutenir les attitudes et les actions dans les moments de vie vécus avec les enfants et les parents. Notre but vise le développement optimal des enfants.

Nous souhaitons qu'il soit une source d'inspiration, de référence, de discussion, pour toute personne qui, à un moment précis vient participer à la vie de notre C.P.E. Notre but, c'est qu'au CPE il s'y vive des relations harmonieuses entre enfants, personnels et parents, Ainsi donc, le parent ou l'éducatrice qui se joint à notre CPE doit adhérer aux principes énoncés dans ce document.

Nous n'avons pas cependant la prétention de détenir la vérité. Ce texte se veut donc ouvert, flexible et sujet à une constante amélioration. Il doit pouvoir s'ajuster aux forces vives des personnes qui évoluent dans notre C.P.E.

Ce document présente notre CPE ainsi qu'une brève définition de ce que nous considérons être notre mission professionnelle. Par la suite, dans les différents chapitres, vous pourrez y lire :

- ✓ les valeurs privilégiées;
- ✓ les attitudes et interventions favorisées;
- ✓ l'implication et la collaboration avec les parents;
- ✓ l'organisation au quotidien;

Notre mission professionnelle

Le bien-être de l'enfant au cœur de nos actions et de nos préoccupations

L'équipe du CPE croit profondément, que la vase à l'évolution harmonieuse de l'enfant, passe par le bien-être affectif et le développement de la confiance en soi de l'enfant. Ainsi, les adultes impliqués par leurs actions auprès de l'enfant, favorisent une sécurité affective et une image positive de lui-même, faisant par la suite progresser l'enfant vers une bonne estime de lui.

La base de la construction de la personnalité de l'enfant est sans contredit la famille. Le parent reste toujours sa référence principale. Notre mission en est une de partenaire du parent dans l'éducation de son enfant. Le parent est pour nous le premier responsable de son enfant. C'est le principe directeur de notre intervention auprès de l'enfant. Toutefois, notre implication dans sa vie a un certain impact sur son développement émotionnel, physique, mental, social et langagier. Par conséquent, nous nous devons de favoriser au maximum son développement de la façon la plus harmonieuse possible.

Notre mission professionnelle se traduit donc ainsi : Nous devons guider l'enfant dans la connaissance de lui-même. Pour nous, c'est d'aider l'enfant à mieux connaître ses pensées, ses émotions et son corps, afin qu'il puisse bien utiliser toutes ses ressources. C'est pourquoi, au CPE Les Petits Bonheurs, l'activité que l'on fait avec un enfant n'est qu'un outil, le prétexte pour que l'adulte l'aide à se construire en tant qu'être humain. L'enfant qui se sent aimé et respecté pour ce qu'il est et dans ses besoins aura de meilleures chances d'avoir un développement harmonieux.

Valeurs privilégiées

Pour bien saisir la vie au quotidien dans le CPE Les petits bonheurs, il est important de regarder qu'elles valeurs y sont véhiculées. Pour nous, le but premier de notre travail auprès des enfants c'est d'assurer leur bien être et leur épanouissement global et harmonieux. De plus, nous croyons que la collaboration avec le parent doit être mise au premier plan.

Pour atteindre cet objectif général, les valeurs que nous privilégierons sont les suivantes :

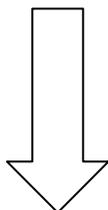
- L'affection et la tendresse
- L'autonomie
- La collaboration personnel-parents
- La confiance en soi vers l'estime de soi
- La curiosité et l'expression créatrice
- L'entraide et la coopération
- Le lien enfant-adulte
- Le pacifisme
- Le respect de soi, des autres, de l'environnement

Description des valeurs privilégiées

Nous avons choisi de présenter nos valeurs par ordre alphabétique. Chacune des valeurs a son importance. Viennent s'ajouter d'autres valeurs non mentionnées, mais qui sont souvent sous-jacentes à celles élaborées ci-dessous.



L'affection et la tendresse



Pour nous, la base d'une relation de confiance passe par le bien-être qui se vit au contact d'une personne. Pour établir une relation chaleureuse avec l'enfant, il doit sentir que l'adulte a de la tendresse et de l'affection pour lui. Le lien d'attachement peut alors évoluer et permet ainsi à l'enfant de se développer sainement.

Objectifs :

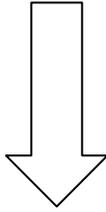
✚ Développer un sentiment de confiance chez l'enfant et lui permettre d'acquérir une perception sécurisante du monde qui l'entoure.

Moyens :

- Être à l'écoute et prendre le temps nécessaire
- Démontrer une grande compréhension des besoins affectifs de l'enfant
- Être réceptif et très sensible aux messages transmis par l'enfant de façon verbale ou non verbale
- Se mettre en situation de recevoir face à l'enfant
- Prévoir du temps privilégié avec chacun d'eux
- Favoriser les contacts frères/sœurs à certains moments de vie
- Utiliser des expressions affectueuses, non-infantilisantes et respectueuses.
- Utiliser l'écoute active pour bien identifier les besoins de l'enfant
- Adopter une attitude chaleureuse et acceptante
- Se mettre physiquement au même niveau que l'enfant



L'autonomie



Nous encourageons l'enfant à être autonome, à faire des choix; à développer chez lui son sens de la liberté, de l'indépendance et des responsabilités.

Pour être de plus en plus autonome, l'enfant doit graduellement développer des habiletés motrices, apprendre à s'organiser dans le temps et l'espace. Il doit également acquérir des connaissances pour identifier les choses, les événements et comprendre la tâche à accomplir.

Objectifs :

- + Développer l'intérêt et le désir de faire les choses par lui-même.
- + Développer sa capacité à surmonter ses difficultés.
- + Faire des choix et les respecter, avoir une opinion
- + Acquérir des habiletés en ce qui a trait aux soins corporels
- + Apprendre à s'organiser dans l'accomplissement d'une tâche ou d'une activité.
- + Exprimer ses accords et désaccords.
- + Favoriser l'expression et la compréhension du langage de l'enfant

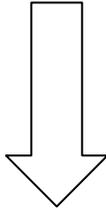
Moyens :

- Permettre différents choix d'activités
- Organiser le milieu physique afin de favoriser l'autonomie de l'enfant
- Encourager les initiatives lors des activités et des projets
- Faire vivre des expériences de fierté et de réussite.
- Favoriser les prises de décisions personnelles

- Donner le droit à l'enfant de se tromper
- Offrir à l'enfant, soutien et support, selon ses besoins du moment.
- Lui apprendre à se vêtir, à se nourrir, à se nourrir, à acquérir une hygiène de base, le soutenir dans son entraînement à la propreté.
- Valoriser ses efforts.
- Mettre en place des moyens d'aider l'enfant à comprendre les routines et les tâches (pictogrammes, images, comptines.



La collaboration parent/personnel



Nous croyons que pour l'enfant, la vie à la garderie doit être le prolongement de la vie dans sa famille. Une saine communication et relation entre l'éducatrice et le parent sont des ingrédients favorisant le bien-être de l'enfant. La communication entre la garderie et la famille repose sur ce principe fondamental : « Le parent est le premier responsable de l'éducation de son enfant et il a la compétence pour assumer ce rôle ».

Objectifs :

- + Établir un lien de confiance et un climat d'écoute.
- + Développer mutuellement une bonne connaissance des besoins de l'enfant.
- + Harmoniser les méthodes d'éducation et d'intervention de chacun.
- + Répondre le mieux possible aux besoins de l'enfant.
- + Encourager l'implication du parent.

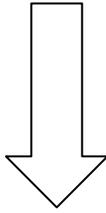
Moyens :

- Informer le parent sur la philosophie du CPE,
- Établir un dialogue constructif.
- Échanger au quotidien sur le déroulement de la journée.
- Favoriser des temps d'échange formels (voir chap.4 de la 2ieme partie.)
- Informer le parent sur différents aspects reliés au développement de l'enfant et à l'éducation de celui-ci.

- Inviter le parent à participer à la vie à la garderie (voir chap.5 de la 2ieme partie.
- Avoir une attitude de respect, sans distinction ou discrimination.
- .Agir avec le souci de confidentialité des informations concernant l'enfant et sa famille
- .Organiser des conférences thématiques.



La confiance en soi Vers l'estime de soi



L'estime de soi, c'est d'être conscient de notre valeur dans différents domaines. C'est se sentir unique, spécial et compétent. Pour le très jeune enfant, l'image qu'il a de lui-même est intimement liée à la perception de lui que lui transmettent les adultes. C'est la base de la construction de la personnalité. Pour nous, il est donc important de développer chez l'enfant un sentiment d'assurance, de sécurité face à ses capacités, pour ainsi favoriser une bonne estime de lui.

Objectifs :

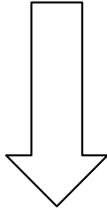
- + Développer chez l'enfant une image positive de lui, un sentiment de confiance en ses qualités et ses capacités.
- + Que l'enfant apprenne à vivre les erreurs comme des expériences d'apprentissage.
- + Développer sa motivation à relever des défis à sa mesure.
- + Développer sa capacité à se souvenir de ses succès
- + Développer sa capacité de faire face à des événements nouveaux.

Moyens :

- Amener l'enfant à prendre conscience des conséquences positives et négatives de ses comportements.
- Organiser le milieu de façon la plus stable possible.
- Permettre à l'enfant de faire des choix, de prendre des initiatives selon son âge et ses capacités.
- Valoriser l'enfant en fonction de sa personnalité unique plutôt qu'en fonction d'une image pareille pour tous
- Encourager l'enfant à exprimer ses petites histoires de vie, ses sentiments, ses émotions, ses opinions.
- Amener l'enfant à vivre un sentiment de fierté à la suite d'une réussite; encourager, féliciter.
- Encourager et valoriser l'enfant dans tout effort et toute démarche; l'effort est plus important que le résultat.
- Permettre à l'enfant de vivre des succès en lui proposant des défis à sa mesure.
- Considérer les erreurs comme des occasions d'apprendre.
- Utiliser le renforcement positif.



La curiosité et L'expression créative



La créativité c'est le processus qui consiste à réaliser quelque chose de nouveau. C'est donc la capacité d'inventer, d'imaginer et surtout de résoudre des problèmes de toutes natures.

L'enfant est curieux. Il cherche à comprendre le « pourquoi » et le « comment » du monde qui l'entoure. Pour nous il est donc important de stimuler son plaisir de découvrir, sa curiosité, sa créativité.

Objectifs :

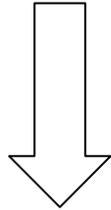
- ✚ Que l'enfant explore de nouvelles avenues personnelles plutôt que de reproduire un modèle établi
- ✚ Stimuler le goût et le plaisir de créer.
- ✚ Que l'enfant trouve des solutions à divers problèmes.
- ✚ Que l'enfant émette ses opinions, libère ses idées les plus farfelues.

Moyens :

- Favoriser la liberté d'expression dans divers domaines : bricolage, expression corporelle, jeux imaginaires, nouvelles façons de faire, etc.
- Encourager l'enfant à trouver lui-même des solutions à divers problèmes du quotidien.
- Prendre le temps de laisser libre cours à l'imaginaire de l'enfant.
- Présenter des situations et des activités motivantes.
- Entrer dans l'univers de l'enfant, poser des questions.
- Répondre de façon simple et réaliste aux questions de l'enfant en lui offrant de pistes de réponses.
- Mettre en priorité le plaisir de l'enfant dans les diverses activités



L'entraide et la coopération



Comme le CPE est un milieu propice à la vie de groupe, l'enfant est amené à développer son ouverture aux autres, donc à socialiser.

Les apprentissages au niveau social sont nombreux et en lien avec tous les autres aspects du développement. Ainsi, l'enfant a besoin de notre soutien pour apprivoiser ce domaine.

Pour bien composer avec toutes les exigences de la vie de groupe, nous favorisons l'entraide et la coopération.

Objectifs :

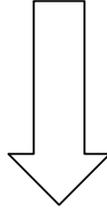
- ✚ S'exprimer, communiquer ses besoins aux personnes qui l'entourent, enfants /adultes
- ✚ Voir les différences de chacun et les respecter.
- ✚ Être capable de prendre sa place et en laisser à l'autre.
- ✚ Intégrer graduellement les règles pour vivre en groupe : attendre son tour, partager, participer, choisir, négocier, prendre des décisions ensemble, etc.
- ✚ Développer des habiletés à résoudre des conflits avec les pairs.

Moyens :

- Éviter les jeux compétitifs qui entraînent des rejets, des échecs et des comparaisons
- Éliminer les comparaisons entre enfants (tu es le/la meilleur(e))
- Éviter les jugements sur les réalisations de l'enfant
- Favoriser les jeux coopératifs; où la notion de gagner ou de perdre n'est pas présente.
- Stimuler les échanges d'idées.
- Aider l'enfant à identifier son besoin d'être seul ou en groupe
- Encourager les gestes de générosité, de partage
- Développer la capacité de se mettre à la place de l'autre.
- Amener l'enfant à aider ses pairs.
- Faire vivre des activités avec un ou plusieurs enfants.
- Supporter l'enfant dans la résolution de conflits avec un pair.



Le lien enfant/adulte



L'adulte est la première référence de l'enfant qui vient à la garderie. Il est de première importance que s'établisse entre l'enfant et l'adulte une relation d'égal à égal et une confiance mutuelle. Pour bien se développer et s'épanouir, l'enfant a besoin de vivre en lien significatif avec l'adulte qui prend soin de lui.

Objectifs :

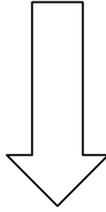
- + Que l'adulte ait une présence complice avec l'enfant qui le fait se sentir important et aimable.
- + Vivre dans le respect mutuel
- + Que l'adulte soit une ressource sur qui l'enfant peut compter dans toutes situations
- + Créer un climat sécurisant et chaleureux pour l'enfant.
- + Que l'enfant démontre du bien-être et du plaisir de vivre à la garderie.

Moyens

- Être d'une grande disponibilité auprès de l'enfant; prendre le temps nécessaire.
- Développer une complicité avec l'enfant; avoir du plaisir.
- Privilégié un dialogue constant entre l'adulte et l'enfant.
- Démontrer de la compréhension : reformuler, questionner, manifester de l'empathie, s'intéresser, etc
- Avoir une attitude respectueuse et acceptante face à l'enfant; peu importe ses différences
- Offrir une stabilité dans la présence
- Avoir une ouverture face aux critiques de l'enfant.
- Prendre en considération les goûts et les intérêts de l'enfant; les impliquer dans les décisions.
- Éviter les attitudes de domination avec l'enfant.
- Accepter de se remettre en question et de se ressourcer



Le pacifisme



Notre but premier est de favoriser le bien-être de l'enfant, alors, nous préconisons la bonne entente et l'harmonie entre enfants et également entre adultes.

Ainsi tous vivent dans un climat calme et paisible.

Objectifs :

- + L'omniprésence du pacifisme autant chez les enfants que chez les intervenants.
- + L'utilisation de mots et de timbres de voix appropriés lors de discussion avec les pairs ou les adultes.
- + Que l'enfant apprenne à avoir un contrôle de ses émotions par l'utilisation de l'expression verbale plutôt que par les gestes agressifs.

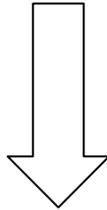
Moyens :

- Prévoir des activités et des moments de jeux actifs pour permettre à l'enfant de canaliser positivement son agressivité.
- Être à l'écoute de l'enfant pour comprendre le comportement agressif afin de l'aider.
- Faire régulièrement des causeries sur le thème de la résolution de conflits.
- Donner à l'enfant le support moral et intellectuel pour lui permettre de comprendre et d'apprendre les étapes du processus de résolution de conflit.
- Avoir une attitude d'observation préventive afin de supporter l'enfant dans cet apprentissage.
- Encourager l'enfant à utiliser l'expression verbale, en l'aidant à exprimer ses émotions par des mots et avec un ton respectueux.
- Établir avec l'enfant des consignes claires, précises et constantes.
- Organiser les lieux physiques en tenant compte d'un espace minimum requis pour éviter les confrontations
- Avoir une cohérence et une constance dans le mode d'intervention de l'équipe de la garderie.



Le respect :

de soi, des autres,
de l'environnement.



Le respect,

de soi : l'enfant apprend à se reconnaître comme un être unique (corps, pensées, émotions) et à se considérer avec de grands égards. En développant le respect de soi, l'enfant apprend à identifier, à nommer et à exprimer ses émotions.

des autres : c'est le prolongement de la valeur du respect de soi. L'enfant apprend à accepter les autres peu importe leurs particularités.

de l'environnement : l'enfant est amené à s'approprier son environnement. Ce milieu de vie est le sien, et il est encouragé non seulement à en prendre conscience, mais aussi à en assumer en partie la responsabilité.

Objectifs :

- + Aider l'enfant à être à l'écoute de son corps, de ses pensées et de ses émotions.
- + Amener l'enfant à reconnaître et à accepter ses points forts et ses limites.
- + Amener l'enfant à exprimer ses pensées, ses émotions et ses sentiments.

Moyens :

- Aider l'enfant à prendre soin de lui; bonne hygiène, bonne alimentation
- Encourager l'enfant à verbaliser et manifester ce qu'il ressent, sa peine et sa joie.
- Faire des activités sur le schéma corporel.
- Répondre aux questions sur la sexualité de façon simple et naturelle.

Objectifs respect des autres :

- ✚ Développer l'écoute des autres.
- ✚ Apprendre à respecter les autres avec leurs différences (opinions, goûts, sexe, langue, religion, ethnie, handicap).
- ✚ Développer de la tolérance et de la compréhension face aux particularités des autres.

Moyens :

- Proposer des activités de groupe (collectif, causeries)
- Être attentif aux goûts et aux besoins de chacun.
- Expliquer les traits particuliers pour comprendre les différences et mieux les accepter.
- Éveiller l'enfant aux réalités sociales et culturelles par différents thèmes d'activités.
- Traiter les enfants avec égalité, respect et considération.
- Éviter les attitudes et comportements sexistes.

Objectifs respect de l'environnement :

- ✚ Sensibiliser l'enfant à sa responsabilité face à son environnement physique et matériel.
- ✚ Sensibiliser l'enfant au bien d'autrui
- ✚ Développer la connaissance de son environnement
- ✚ Apprécier les beautés de la nature.
- ✚ Favoriser un environnement sain pour chacun.
- ✚

Moyens :

- Définir avec l'enfant ses lieux et objets d'appartenance au sein de l'installation (casier, matelas, couverture).
- Apprendre à l'enfant à prendre soin du local, du matériel, des vêtements, de la nourriture, etc.
- Amener l'enfant à prendre conscience de ses gestes (conséquences directes et indirectes.)
- Sensibiliser l'enfant à la propreté autour de lui.
- Favoriser des activités où l'enfant peut découvrir et se familiariser avec le monde végétal, animal et minéral.

DEUXIÈME PARTIE



CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

Les Petits Bonheurs

L'APPLICATION PÉDAGOGIQUE

L'application pédagogique

Introduction

Le personnel éducateur de l'installation qui possède une formation adéquate, a été sélectionné en fonction de la philosophie de base du CPE qui est :

- + que l'enfant est toujours au cœur de nos actions (le bien-être de l'enfant est notre principal préoccupation)
- + que la collaboration et la communication entre tous est essentielle (enfant, éducatrice, parent, autre personnel du CPE)



Tout ça dans le but d'offrir un environnement enrichissant, sécurisant et équilibré pour l'enfant. Un milieu de vie sain.

Chapitre 1 - L'organisation générale

1.1 La planification

Un temps est réservé en début d'année pour la planification annuelle. Des thèmes, sorties ou journées spéciales pour chaque mois sont choisis. L'éducatrice s'inspire des thèmes annuels pour produire sa planification quotidienne.

L'éducatrice dispose de diverses ressources pour l'aider à produire sa planification quotidienne tel que : le centre de documentation du CPE, l'équipe d'éducatrice, le personnel de soutien pédagogique, les formations et les autres ressources externes.

1.2 Le programme éducatif

1.2.1 Les principes de bases

Le CPE répond aux principes de bases du programme pédagogique du Ministère de la Famille, à savoir :

- ✗ Chaque enfant est unique;
- ✗ Le développement est un processus global et intégré;
- ✗ L'enfant est le premier agent de son développement;
- ✗ L'enfant apprend par le jeu;
- ✗ La collaboration entre le personnel éducatif et les parents, contribue au développement harmonieux de l'enfant.

1.2.2. Moyens d'application des principes de base

Le style d'intervention démocratique

Le plaisir, l'harmonie, la collaboration et le respect sont les éléments centraux de notre programme éducatif. Pour ce faire, nous favorisons un style d'intervention démocratique de la part de tous. Ce style d'intervention est le juste milieu entre un style d'intervention autoritaire et permissif. Voici brièvement ce que ce style d'intervention implique pour chacun :

Rôle de l'enfant



- Émet des idées, des opinions
- Prend des décisions
- Assume les conséquences de ses choix
- Apprend à accepter et respecter les limites

L'enfant joue le rôle d'acteur

Rôle de l'éducatrice



- Alimente et guide l'enfant
- Respecte les choix de l'enfant
- Établi les limites en fonction des réalités du groupe

L'éducatrice joue le rôle du metteur en scène

L'environnement physique

L'aménagement des aires de jeux intérieurs aussi bien qu'extérieurs est un des éléments centraux de notre programme éducatif. L'enfant a besoin de bouger, de créer, de manipuler, d'être avec d'autres ou seul.

Le local ainsi que la cours extérieure sont aménagés en tenant compte des besoins et intérêts de l'enfant. L'éducatrice aménage son local par **coins d'activités** (ex : coin manipulation, coin de jeux symboliques, coin d'expression plastique, coin lecture et détente, coin science et découverte, coin musique et mouvements etc...) et laisse selon l'âge de l'enfant du matériel à sa disposition et à sa portée.

Grandeur et disposition des locaux

Le CPE a fait le choix d'offrir des locaux de grandeur supérieure et des ratios éducatrice/ enfant de nombre inférieur aux normes du Ministère de la Famille. Le CPE a pris cette décision afin d'apporter une attention particulière à chaque enfant et de lui permettre de vivre dans un milieu de vie sain.

De plus, chaque local est jumelé par une porte donnant accès à un autre local. Ceci afin de favoriser :

- ☐ la proximité d'un autre adulte en cas d'urgence;
- ☐ le travail d'équipe et la collaboration entre les groupes;
- ☐ des activités de jumelage entre deux groupes d'âge similaire;
- ☐ une diversité d'ateliers, en proposant des activités différentes dans chacun des locaux.

Structuration des activités

Dans chaque groupe d'âge, l'enfant est amené tout au cours de l'année à vivre des thématiques stimulantes qui lui permettra de **découvrir**, **d'expérimenter** et de **s'ouvrir sur le monde**.

Les thématiques servent toujours de base à l'élaboration du programme éducatif, et permettront à l'enfant de se développer sur le plan **socio-affectif**, **moteur**, **cognitif** et **langagier**.

Les **activités choisies** sont variées et adaptées au niveau de compréhension et d'habileté de l'enfant. Voici quelques domaines où des activités spécifiques peuvent être élaborées :

- ⊕ motricité globale (parcours, exercices physiques, jeux de ballons...);
- ⊕ activités de rythme, de musique;
- ⊕ chants, comptines, histoires;
- ⊕ activités de langage diverses;
- ⊕ exploration des cinq sens;
- ⊕ motricité fine (enfilage, assemblage, découpage...);
- ⊕ schéma corporel;
- ⊕ art plastique;
- ⊕ art dramatique;
- ⊕ science et découverte;
- ⊕ activité culinaire;
- ⊕ participation à la vie du quartier;
- ⊕ jeux coopératif (non-compétitif).

Chapitre 2- Les attitudes et les interventions favorisées

Au quotidien l'éducatrice se doit de :

- ⊕ **AVOIR DU PLAISIR AVEC LES ENFANTS;**
- ⊕ **Favoriser** une approche, une façon d'agir et d'intervenir **cohérente** à nos valeurs. (voir fondements pédagogiques)
- ⊕ **Faciliter** l'intégration de l'enfant au sein de son groupe;
- ⊕ **Maintenir** individuellement et en équipe une cohérence et une constance dans la façon d'intervenir;
- ⊕ **Se réserver** un temps d'**observation** de chaque enfant pour mieux le connaître et lui offrir des activités qui lui permettront d'évoluer et de se développer;
- ⊕ **Se sentir concerner** par l'ensemble des enfants qui fréquentent l'installation;
- ⊕ **Être ouverte** à se ressourcer soit par des formations, des lectures, des réunions d'équipe...
- ⊕ **Être capable** de prendre du recul, s'auto analyser;
- ⊕ **Admettre** ses limites et chercher de l'aide autour d'elle;
- ⊕ **Appliquer** la règle des trois « R » avant d'intervenir - se **RETIRER**
RESPIRER
et **RÉAGIR**
- ⊕ **Éviter** de juger ses collègues, les enfants et leurs familles.

Chapitre 3- L'intégration des enfants avec des besoins particuliers

Le CPE vise le développement optimal de l'enfant, en respectant ses caractéristiques personnelles et ses besoins particuliers.

Il arrive toutefois que certains enfants ont des besoins tellement différents, qu'il faut que le milieu s'ajuste véritablement pour être en mesure d'y répondre. C'est à ce moment qu'on parle « d'intégration » dans notre milieu de garde.

On entend par « **ENFANTS PRÉSENTANT DES BESOINS PARTICULIERS** »

- Les enfants qui demandent certaines adaptations du milieu physique;
- Ou, une plus grande compréhension et des modifications dans l'attitude des adultes qui les supervisent;
- Ou, encore davantage de stimulations, et ce, pour une période de temps qui peut varier.

Le CPE étudiera en collaboration avec les parents concernés et les intervenants du milieu, des conditions nécessaires pour accueillir ou maintenir chacun des enfants présentant des besoins particuliers dans notre service de garde.

Selon nous, l'intégration a des répercussions extrêmement positives sur l'ensemble de la vie au CPE et rejoint exactement les valeurs élaborées à l'intérieur de nos fondements pédagogiques. En voici quelques unes :

L'intégration permet de :

- ⊕ Développer de la tolérance et le respect d'autrui;
- ⊕ Offrir une chance de se développer, équitable pour tous;
- ⊕ Développer une ouverture d'esprit;
- ⊕ Faire profiter à tous les enfants des stratégies particulières mises en place pour l'enfant aux besoins particuliers;
- ⊕ Développer la coopération et le sens des responsabilités de tous;
- ⊕ Et plus encore...

Chapitre 4- L'implication et collaboration du parent

A l'intérieur de notre CPE, nous favorisons une étroite collaboration entre le parent et les membres du personnel, afin d'établir une cohérence entre les valeurs véhiculées à la garderie et à la maison, et pour ce faire :

- le parent doit avoir une bonne connaissance du quotidien de son enfant à la garderie;
- le parent peut, **en tout temps**, s'assurer que le service de garde répondra à ses attentes et aux besoins de l'enfant;
- le parent et les membres du personnel de la garderie travaillent conjointement sur des projets selon les aptitudes et habiletés de chacun.

Possibilité de participation du parent

- **Rencontre parents-éducatrice :**
- ✗ **Rencontre intégration :** à chaque début d'année, donc autour du mois de septembre, le parent est invité à une rencontre avec l'éducatrice. Ils font alors connaissance et discute du fonctionnement, des valeurs, des consignes, et de tout ce qui concerne le groupe de l'enfant.
- ✗ **Rencontre individuelle :** Un rapport d'observation de l'enfant est présenté au parent après les fêtes. Cette rencontre permet de situer le parent dans l'évolution de son enfant. Ce moment permet un échange plus personnel et plus explicite entre le parent et l'éducatrice.
- ✗ **Rencontre personnelle:** Une ou quelques rencontres personnelles sont planifiées au besoin. Par exemple, si l'enfant présente des besoins de soutien particulier.

*** Lors des diverses rencontres, le personnel a le souci de confidentialité et de respect envers le parent, et ce, conformément au code d'éthique professionnel.

Autres participations possibles du parent

- Rencontre informelle
- Rapport journalier/communication écrite
- Participation à l'assemblée générale, au conseil d'administration et à différents comités
- Participation aux sorties
- Participation au journal d'information du CPE
- Participation aux conférences prévues sur des différents thèmes
- Participation aux corvées pouvant se faire en cours d'année
- Ou tout autre moment spécial pendant la journée

Chapitre 5 - l'organisation au quotidien

5.1 Description des termes et types d'activités

Accueil : L'accueil se fait en groupe multi-âge. Cette période est consacrée aux jeux libres. L'accueil des enfants est un moment important de la journée pour échanger brièvement des informations concernant l'enfant. C'est aussi le moment crucial où l'enfant fait le transfert affectif de son parent vers le personnel du CPE.

Activités de routine : Ces activités se retrouvent tout au long de la journée de façon ponctuelle; la collation, le dîner, la sieste, l'hygiène. Ces moments sont très importants, car ils permettent à l'enfant de développer son autonomie et de se situer dans le temps. De plus, la régularité leur apporte un sentiment de sécurité.

L'atelier : L'atelier est un jeu qui porte sur un thème donné et qui se déroule dans les coins d'activités. Avec un minimum de soutien de l'éducatrice, l'enfant explore, expérimente, élabore, résout des problèmes bref, il apprend.

Sieste : Pour chaque groupe d'enfants, il y a une période de sieste ou de relaxation durant l'après-midi. Chacun ayant des besoins de sommeil différents, l'éducatrice verra à organiser son aménagement physique afin de leur permettre de se reposer adéquatement. Nous croyons que la sieste est un moment très important où l'enfant se ressource physiquement et mentalement. Durant son sommeil, l'enfant s'approprie toutes ses découvertes, expériences et défis. Certains ont de la difficulté à relaxer pour la sieste. L'éducatrice amène l'enfant à se reposer avec une activité transitoire; de la musique douce, un massage, une caresse.

La sieste se doit d'être une routine pour l'enfant. Les enfants qui ne dorment pas, font une relaxation de plus ou moins 45 minutes. Après cette période, l'enfant peut faire des activités silencieuses; livres, casse-tête, dessin.

Causerie : L'heure de la causerie est importante. Nous cherchons à la rendre aussi stimulante et aussi enrichissante que possible. L'enfant peut y développer plusieurs habiletés tel que : l'écoute de l'autre, le tour de rôle, comment organiser sa pensée et s'exprimer... La causerie peut souvent servir de déclencheur pour une activité.

Le jeu libre : Malgré ce qu'on pourrait en penser, le jeu libre est tout aussi enrichissant pour l'enfant. Il continue d'apprendre et de se développer à travers ses propres choix d'activité. C'est aussi le moment privilégié pour l'éducateur de faire des observations sur un enfant en particulier ou sur l'interaction des enfants entre eux.

5.2 Volet alimentation

Les repas : L'heure du repas = un moment agréable : Afin d'être bien disposé, il est important de prévoir un moment calme avant le repas. Ce moment de la journée est privilégié, il nous permet de s'asseoir avec l'enfant, de parler avec lui et de profiter de sa présence. C'est une occasion pour l'enfant de découvrir et de commencer à faire des choix.

Lorsque l'enfant ne veut pas manger, l'éducatrice utilise son bon jugement pour inviter l'enfant à le faire. L'enfant est encouragé à goûter aux nouveaux aliments, cela fait partie de ses découvertes. La collaboration du parent est très stimulante pour l'enfant, quand il est encouragé par celui-ci. .

Activité : Plusieurs activités sont organisées dans le cadre de ce thème. Jeu des saveurs, activité culinaire, semaine des mets du monde.

Rôle de la cuisinière : Elle présente des menus variés et attrayants. Elle encourage les enfants à goûter à de nouveaux aliments. Le CPE s'associe avec divers collaborateurs : lien avec les fournisseurs, création de menu avec le soutien de nutritionniste, formation de la cuisinière et du personnel. De plus, la cuisinière collabore aux activités qui touchent la nourriture ex : journée spéciale avec un menu original.

5.3 Organisation de l'horaire des poupons (0- 18mois)

Une régularité dans le déroulement de la journée, est encouragée afin d'apporter à l'enfant la sécurité et les repères dans le temps dont il a besoin. L'horaire de la pouponnière et de la journée type sera flexible pour bien répondre au bien-être physique et affectif des tout-petits.

Planification des activités : Les éducatrices introduisent dans leur planification les soins quotidiens tels que :

- ▣ Les changements de couches, les repas, les siestes : L'éducatrice utilise ces moments pour communiquer avec l'enfant, établir un lien particulier avec chacun d'eux.
- ▣ Les besoins affectifs : Caresses, berceuses, massages, réconfort.
- ▣ Les besoins nutritifs : Le biberon est donné au poupon dans la mesure du possible en contact direct avec l'éducatrice, sinon visuel.
- ▣ La communication entre l'éducatrice et le parent : Ce point est essentiel à cet âge. Pour bien répondre aux besoins de l'enfant, un échange écrit et verbal est établi quotidiennement entre les parents et les éducatrices
- ▣ Activités spécifiques : Les poupons développeront par le jeu de nouvelles connaissances, habiletés manuelles, physiques et intellectuelles. Le programme d'activités sera offert par courtes périodes, en groupe ou individuellement. Tout cela dans une ambiance de confiance, de chaleur humaine et de sécurité.

5.4 Expériences significatives et enrichissante dans le quartier

Par le biais de nos thématiques annuelles ainsi que l'exploitation de notre environnement, cela nous permet d'atteindre cet objectif. Concrètement, le CPE est entouré et exploite les ressources environnantes comme par exemple : activités avec les personnes âgées des résidences à proximité, visite des divers commerces du quartier, ressources de la municipalité (caserne de pompier, policier, spectacle, parc...)

5.5 Intégration du CPE au sein de la communauté afin de favoriser le développement des enfants

Nous sommes partenaire avec la municipalité pour le partage d'une section des installations extérieures. Exploitation des ressources de la municipalité : visite de la caserne de pompier, visite fréquente des policiers au CPE, participation aux divers activités d'animation dans les parcs, partenariat avec la bibliothèque de Blainville, transmission aux parents des diverses activités proposées par la ville...). Partenariat avec les centres de réadaptation (Bouclier et Florès) pour favoriser l'inclusion d'enfant à besoins particuliers. Partenariat avec la commission scolaire (CSSMI) et plus particulièrement avec l'école de quartier de Fontainebleau pour favoriser la transmission d'information concernant les enfants ainsi que les moyens pour favoriser la transition vers l'école. Participation au défi Pierre Lavoie (cubes d'énergie). Partenariat avec le centre de recherche sur le stress humain. Partenariat avec le département d'éducation à la petite enfance du collège St-Jérôme (accueil d'une moyenne de 8 stagiaires/année). Participation à divers tables et ressources du milieu (table des DG et DA, producteurs de lait du Canada, la SAAQ...)

CONCLUSION

En travaillant avec des enfants, nous sommes constamment amenés à nous remettre en question, à garder un esprit critique, autant pour notre approche pédagogique que pour nos interventions auprès des enfants. Nous sommes donc en constante évolution. Le présent document ne peut donc prétendre être exhaustif ou permanent, puisqu'à celui-ci s'ajouteront d'autres idées qui seront le fruit de notre réflexion continue.

Ce document est un outil qui n'oublie pas le but principal du CPE : le **bien-être**, la **qualité de vie** et l'**épanouissement des enfants** qui y séjournent.

Ce document a été conçu et rédigé par Caroline Godbout et Lise Provencher. Il a été guidé et corrigé par Martine Boulanger.

*** Nous souhaitons remercier les Centres de la Petite Enfance qui ont partagé leur outil de travail avec nous. Cette collaboration nous a permis de nous inspirer pour ensuite y ajouter la couleur particulière de notre CPE.

N.B. Le féminin est utilisé dans ce document, vu la majorité de présence féminine dans ce domaine. L'utilisation du féminin n'exclut pas le masculin pour autant.

Adopté par le conseil d'administration.

Bibliographie

- PETIT, Jocelyne. Le mode d'intervention démocratique : une réflexion, Cégep de Sainte-Foy.
- BRICAULT, Denise. L'enfant au cœur de nos actions : guide d'interventions éducatives, agence de garde en milieu familial La Girouette inc.
- DUCLOS Germain. Quand les tout-petits apprennent à s'estimer..., Ed. Hôpital Sainte-Justine.
- Un pas de plus, Le comité sur l'intégration des enfants présentant des besoins particuliers, décembre 1991.